



07-
COMMUNICATION

● **LANGUE**

● 04-SAVOIR

● **SIGNIFICATION**

● 07-
COMMUNICATION

● **LANGUE**

● **TRADUCTION**



traduction

La traduction est le processus par lequel un texte est transposé d'une langue source vers une langue cible, en cherchant à préserver le sens, le style et l'intention de l'original. Elle requiert une compréhension fine des nuances linguistiques et culturelles, mais aussi de l'imaginaire, des références implicites et des non-dits propres à chaque langue. Traduire ne revient pas à substituer des mots par d'autres : c'est interpréter une voix, un rythme et une manière de penser le monde. Le traducteur occupe un espace intermédiaire où il doit opérer des choix, parfois sacrifier une fidélité formelle pour rester fidèle à l'esprit du texte, ou déplacer une image afin qu'elle conserve sa résonance dans une autre culture. Ce travail engage une sensibilité faite d'écoute, d'empathie et de responsabilité, car chaque décision influence la manière dont le texte sera perçu et compris. Qu'elle s'exerce en littérature, en sciences, en droit ou en médecine, la traduction constitue ainsi un acte de médiation humaine : elle permet la circulation des savoirs et favorise la rencontre entre différentes façons de dire, de penser et d'habiter le monde.

